

Inscriptions

1. Les inscriptions sont ouvertes le **12 mars à 12h03** sur le site de la Colonie.
2. Les **membres** de l'Association des Amis de la Colonie de Sorniot bénéficie d'un accès anticipé aux inscriptions via un formulaire reçu par email le 11 mars à 11h03. Pour devenir membre, n'hésitez pas à remplir le formulaire d'adhésion au plus tard une semaine avant le 11 mars.
3. Il est nécessaire de distinguer le statut de membre, qui offre cet avantage, du statut de donateur / bienfaiteur de la Colonie, pour lequel aucune contrepartie n'est prévue.
4. Toutes les inscriptions (membres et non-membres) sont **enregistrées dans l'ordre d'arrivée**. Dès le 12 mars à 12h03, les membres ne bénéficient plus d'un avantage. Il n'existe pas de critère de discrimination à l'exception d'une attention portée à ne pas séparer les fratries qui auraient pu n'être que partiellement inscrites dans le laps de temps nécessaire.
5. Si la semaine souhaitée est complète, le comité vous contactera dans les plus brefs délais pour discuter des possibilités. Il est intéressant que les familles prévoient une deuxième semaine d'intérêt au cas où le premier choix ne pourrait être réalisé.
6. Une **confirmation d'inscription** et les informations pratiques vous parviendront dans la semaine suivant le 12 mars. Merci de garder en tête que le travail du comité est entièrement bénévole et 'fait à la main'.
7. Le montant de l'inscription doit être acquitté au moyen du bulletin de **versement** transmis avant le 30 mars. Passé ce délai et un petit rappel amical, les places non-payées sont réattribuées aux enfants en liste d'attente.
8. N'hésitez pas à nous contacter en cas de besoins financiers ou pour discuter de modalités de paiement particulières.

Prise en charge

1. **Les familles sont attendues à Sorniot à 15h00 le premier dimanche.**
2. Un membre du comité présente l'équipe d'animation et rappelle les règles de sécurité. Ensuite, les enfants choisissent leur lit dans les dortoirs puis les parents sont invités à les aider à s'installer. Enfin, les parents s'éclipsent et laisse l'équipe d'animation prendre le relais.
3. Si votre enfant a tendance à s'ennuyer au moment des séparations, n'hésitez pas à nous donner vos petites astuces pour lui changer les idées (facultatif).
4. **Les familles sont attendues à Sorniot à 11h00 le deuxième dimanche.** Les enfants et leurs animateurs auront préparé une petite animation pour vous raconter la semaine. Dès la fin de cette animation, les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents. Les moniteurs et les membres du comité restent à disposition pour un moment d'échange.
5. Les cabanes de Sorniot, Fénestral et Demècre sont à votre disposition les dimanches pour vous restaurer.

Affaires personnelles

1. Les bagages des enfants sont transportés à Sorniot par **hélicoptère**, le lundi matin.
2. Ils doivent être emballés dans une caisse rigide, protégée contre la pluie. Cette caisse devra comprendre les inscriptions suivantes : **nom et prénom de l'enfant + colonie + à monter**



Informations pratique pour les parents



3. Cette caisse doit être déposée **dans le container sur le parking de la Belle Usine** (voir détail sur le site). Ce container est ouvert uniquement :
 - le dimanche soir pour les caisses à monter : de 16h00 à 20h00
 - le lundi pour les caisses descendues de 12h00 (selon la météo) à 20h00
4. Les bagages n'arrivant que le lundi à Sorniot, **prévoyez de prendre le nécessaire pour la première nuit dans votre sac à dos** comme indiqué sur la feuille du matériel (matériel marqué d'une *).
5. Le container de la Belle Usine n'est pas surveillé. La Colonie décline toute responsabilité en cas de vol ou de dommage.
6. **Les objets suivants sont interdits à la Colonie** : appareils électroniques, téléphones portables, montres connectées, jeux électroniques, objets de valeur, argent de poche, produits illicites. Le cas échéant, ils seront confisqués et rendus à la fin de la semaine aux parents.
7. Les bonbons sont autorisés mais devront être déposés à la cuisine en début de semaine. Les moniteurs gèrent l'accès aux friandises. Aucune nourriture ne doit se trouver dans les dortoirs pour des raisons d'allergies.
8. La feuille récapitulative du **matériel** de votre enfant est à compléter et à mettre dans sa trousse de toilette.
9. La Colonie fonctionne sur le principe du bénévolat et n'a pas de but lucratif. Vos **dons en nature** sont toujours les bienvenus (fruits, légumes, confitures, conserves, boissons, gâteaux, ...). Merci de prendre contact avec Baptiste Nicollier au 079 915 98 38.

Santé

1. Merci de remplir le **formulaire santé** et le transmettre au responsable à l'arrivée le dimanche.
2. En cas de maladie de votre enfant avant le séjour, veuillez prendre contact avec votre médecin afin d'éviter les contagions.
3. Avertissez votre enfant qu'à cette altitude, il est très important de se protéger du soleil : lunettes – casquette – crème solaire et crème pour les lèvres à porter tous les jours.
4. Une **assurance** maladie, accident et RC sont obligatoires pour un séjour à la colonie. Une assurance hélicoptère est vivement conseillée.

Contacts durant la semaine

1. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez atteindre le responsable de la colonie durant le séjour de votre enfant au 027 746 27 30.
2. **Pas de nouvelles, bonne nouvelle !** Le responsable de semaine ne manquera pas de vous contacter personnellement si votre enfant devait en avoir besoin.
3. Merci d'éviter de rendre visite à votre enfant sur place pendant la semaine (en personne ou par un autre membre de la famille). Bien que cela parte d'une bonne intention, c'est souvent difficile pour les enfants de voir repartir leurs proches.
4. A la fin du séjour, toutes vos remarques sont les bienvenues auprès du comité. Un formulaire de satisfaction vous sera soumis à la fin de l'été, une autre occasion de nous faire un retour !